



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 20 octobre 2026 à 13 h 31 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Timmy D. Jutras, Jean Lessard et Michael Korhonen formant quorum du comité.

Sont absents, madame la conseillère Julie Bélisle et monsieur le conseiller Edmon Leclerc.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Véronique Angers, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné, Éric Pilotte, conseiller stratégique du Cabinet du conseiller désigné, M^e Véronique Denis, greffière, et Me Camille Doucet-Côté, greffière adjointe ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Alexandra Boivin, directrice, Évaluation, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Richard Kouamé, directeur, Finances, Johanne Lavigne, directrice adjointe, Infrastructures et projets, Marie-France Laviolette, directrice, Ressources humaines, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marco Pilon, directeur adjoint, Urbanisme et développement durable, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, et Isabelle Veilleux, directrice, Développement économique.

CAUP20261020-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 20 octobre 2026.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Steve Moran mentionne que l'avis de proposition présenté à la séance du conseil municipal du 22 septembre par monsieur le conseiller Timmy D. Jutras sera reporté à une séance ultérieure du conseil municipal.

5.2 Projet numéro 149571 - Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 989-1-2026 modifiant le Règlement numéro 989-2025 dans le but d'augmenter la dépense et l'emprunt de 478 517 \$ pour financer la participation de la Ville de Gatineau dans le cadre du programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM)

On désire plus de détails sur ce projet de règlement, notamment quant au montage financier proposé et l'augmentation de la dépense et de l'emprunt.

En réponse, on précise que ce projet est relié à la phase 2 du programme de rénovation et que c'est un ajout pour réaliser un deuxième projet immobilier.

6.3 Projet numéro 149344 --> CES - Règlement numéro 519-5-2026 permettant un « centre de retour » aux 35, boulevard du Plateau et 1685, rue Atmec - Districts électoraux de la Rivière-Blanche et du Plateau - Jean Lessard et Bettyna Bélizaire

Cette modification réglementaire est apportée suivant à une intervention citoyenne afin d'ajouter des postes de récupération.

- 9.5 Projet numéro 149108** - Patrimoine - Transformer un bâtiment communautaire en une habitation trifamiliale - 20, rue Hanson - District électoral de Hull-Wright - Steve Moran (recommandation défavorable du CLP)

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le retrait de cet item à la demande du requérant.

Aucun vote n'est demandé sur le retrait. L'item est donc retiré de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce soir.

- 9.8 Projet numéro 149422** - Décision sur la révision de la décision du Comité sur les demandes de démolition concernant le 349, boulevard Alexandre-Taché

On souligne que la proposition permet de protéger les droits du locataire. Cela démontre une sensibilité à la réalité des locataires tout en allant de l'avant avec un nouveau projet de logements. Il également mentionné que cette condition pourra être intéressante pour les futures demandes démolitions qui seront traitées par le Comité sur les demandes de démolition.

- 11.2 Projet numéro 149345 --> CES** - Valorisation du biogaz de la StaRRE en gaz naturel renouvelable - Mandat de négociation

Des questionnements sont soulevés quant à la capacité de stockage du système d'Enbridge et s'il y a moyen de réduire le torchage.

L'initiative est de cesser de torcher le méthane et de l'injecter dans le réseau d'Enbridge. Ce n'est pas le torchage qui augmente les GES. Ce qui est fait présentement, il y a une partie du méthane qui est utilisée pour chauffer les bâtiments et une autre partie est torchée. Dans le projet proposé, l'ensemble du méthane sera injecté dans le système. Comme le méthane n'est plus utilisé, il faut utiliser le gaz naturel pour chauffer les bâtiments de la Ville. On mentionne que l'économie de GES pour l'ensemble de la communauté est améliorée.

C'est un premier pas pour la production d'énergie renouvelable par la Ville de Gatineau et pour le développement d'un partenariat avec une entreprise de la région.

- 23.1 Projet numéro 149278 --> CE** - Établissement de sous-catégories d'immeubles, modification des secteurs aux fins de l'imposition de la taxe foncière générale et orientations pour le rôle d'évaluation foncière 2027-2029

On demande si le conseil municipal pourra bénéficier d'une présentation sur le nouveau rôle d'évaluation. On confirme que cette présentation sera publique et présentée la semaine prochaine.

- 28.1 Projet numéro 149230 --> CES** - Autorisation préalable visant certains contrats d'approvisionnement en logiciels informatiques auprès de fournisseurs américains - Service des technologies de l'information, Service de police et Service des arts, de la culture et des lettres

On demande si une présentation sur le plan directeur informatique sera présentée aux élus. Il est confirmé qu'une telle présentation sera offerte dans le cadre de la semaine budgétaire.

- 34.3 Projet numéro 149443** - Plan d'intervention accéléré pour la réparation des lampadaires défectueux - Avis de proposition déposé par madame la conseillère Chloé Bourgeois au conseil municipal du 22 septembre 2026

Monsieur le conseiller Steve Moran, à titre de président du comité exécutif, appuyé par madame la conseillère Chloé Bouregois propose l'amendement suivant :

« PLAN D'INTERVENTION ACCÉLÉRÉ POUR LA RÉPARATION DES LAMPADAIRES DÉFECTUEUX »

CONSIDÉRANT QUE la Ville a entrepris le projet 25-3008 visant la modernisation et la conversion au DEL des luminaires de type « cobra » présents sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE selon l'échéancier actuellement envisagé, la réalisation de ce projet de conversion s'échelonnerait de l'hiver 2027 à l'été 2028;

CONSIDÉRANT QUE cette modernisation constitue une solution structurante à moyen et à long terme, mais ne permet pas de répondre immédiatement à l'accumulation actuelle des requêtes de réparation;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet de conversion au DEL, la Ville évalue déjà une approche contractuelle externe par l'entremise de la Fédération québécoise des municipalités, laquelle prévoit notamment une prise en charge partielle de la gestion de projet, des économies d'échelle et le recours à une expertise acquise auprès de plus de 200 municipalités;

CONSIDÉRANT QUE l'éclairage public constitue une infrastructure municipale importante pour la sécurité des déplacements et le sentiment de sécurité des citoyens, notamment pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes, et que le maintien d'un nombre important de lampadaires défectueux pendant une période prolongée peut compromettre ces conditions de sécurité dans les rues, les quartiers et les espaces publics;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de lampadaires défectueux peut varier beaucoup en fonction des saisons, du nombre d'équipes municipales disponibles et des événements majeurs pouvant nécessiter une mobilisation majeure, mais qu'il se situe historiquement entre 850 et 950 pendant le mois de septembre, donc environ 4 % des 24 000 lampadaires municipaux;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation de vie utile d'une lampadaire neuve de type sodium dépasse largement le délai prévu pour son remplacement éventuel dans le cadre de programme de conversion au DEL et qu'une intervention massive pourrait, conséquemment, représenter des investissements peu avantageux au niveau de l'analyse coût-bénéfice;

CONSIDÉRANT QUE l'administration a également indiqué que les effectifs municipaux disponibles sont actuellement réduits, notamment en raison des vacances et de l'affectation de certaines ressources à d'autres opérations ou événements;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a déjà recours à une firme externe pour des réparations de lampadaires en cas d'accidents;

CONSIDÉRANT QUE le Service des travaux publics, dans ses interventions de réparations faites à l'interne, priorisent les endroits suivants :

1. Secteurs comportant des écoles, parcs et autres lieux sensibles;
2. Boulevards et axes routiers principaux;
3. Situations où plusieurs lampadaires consécutifs sont hors service;
4. Luminaires les plus anciens ou présentant les problématiques les plus importantes.

CONSIDÉRANT QUE l'administration recommande, pour tenter de réduire le nombre de requêtes à court terme, de continuer de prioriser les requêtes urgentes de remplacement des lampadaires.

IL EST RÉSOLU QUE ce conseil :

- mandate l'administration à poursuivre la planification de projet de conversion au DEL des luminaires de type cobra;

- mandate l'administration à continuer de prioriser les requêtes urgentes de remplacement des lampadaires en priorisant les endroits suivants :
 - 1.Secteurs comportant des écoles, parcs et autres lieux sensibles;
 - 2.Boulevards et axes routiers principaux;
 - 3.Situations où plusieurs lampadaires consécutifs sont hors service;
 - 4.Luminaires les plus anciens ou présentant les problématiques les plus importantes;
- autorise expressément l'administration à élargir le recours à la firme externe possédant déjà le contrat pour les réparations de lampadaires en cas d'accident afin d'y inclure des interventions aux endroits priorisés (voir précédent) dans le but de réduire le temps d'attente de réparation dans ces cas;
- mandate l'administration à faire part régulièrement aux élu(e)s, lors des caucus de secteur, de l'avancement des travaux de réparation des lampadaires, dont notamment l'évolution des temps d'attente pour réparation aux endroits priorisés. »

Aucun vote n'est demandé sur cet amendement. L'amendement est donc adopté. Le projet de résolution tel qu'amendé en caucus préparatoire est inscrit à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce soir.

34.8 Projet numéro 149441 --> CES – Nomination intérimaire à titre de directeur(-trice) et trésorier(ère) au Service des finances

On souligne que le directeur des finances resterait en poste pour l'Étude du budget. On confirme que malgré la nomination d'une direction intérimaire, le directeur actuel restera en poste jusqu'à la présentation du budget.

On questionne également les délais de dotation pour le poste de directeur des finances. En réponse, on souligne que les démarches actuelles sont à l'effet d'effectuer une nomination d'ici la séance du conseil de décembre.

Fin du caucus préparatoire public à 14 h 01.